

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ÉTATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

278<sup>ème</sup> SÉANCE  
BÂLE, LUNDI 13 JUILLET 1993<sup>1</sup>  
(SALLE C)

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 277<sup>ème</sup> séance.<sup>2</sup>
- II. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de juin 1993 et des premiers jours de juillet 1993.<sup>3</sup>
- III. Renouvellement des accords de crédits croisés bilatéraux avec la Suomen Pankki.<sup>4</sup>
- IV. Surveillance des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté:
  - surveillance mensuelle des développements à court terme;<sup>5</sup>
  - cadre commun de surveillance des politiques monétaires: exercice ex post;<sup>6</sup>
  - examen annuel de l'évolution des finances publiques.<sup>7</sup>

---

1 La séance commencera à 9 h 30 et ne se terminera peut-être pas avant 13 heures.

2 Le projet de procès-verbal a été diffusé le 23 juin 1993.

3 Le projet de rapport, élaboré par le Secrétariat et mis au point par le Groupe de concertation par procédure écrite, sera remis aux Gouverneurs à Bâle.

4 Une note, préparée par le Secrétariat, sera diffusée prochainement.

5 La surveillance mensuelle sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (Groupe de surveillance) à partir des "Graphiques de surveillance", "Graphiques de taux de change effectifs", "Tableaux de la concertation" et "Séries mensuelles de statistiques", qui seront élaborés par le Secrétariat et disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.

6 L'exercice ex post est en cours de préparation par le Sous-Comité de politique monétaire, dont le rapport sera diffusé prochainement.

7 Sur la base d'une note préparée par le Sous-Comité de politique monétaire; cette note sera diffusée prochainement.

V. Travaux préparatoires au passage aux phases deux et trois de l'UEM:

- dispositions pratiques pour la transition à l'IME et mesures nécessaires à prendre par le Comité des Gouverneurs;<sup>8</sup>
- législation secondaire de la Communauté pour le démarrage de la phase deux;<sup>9</sup>
- propositions de méthode comptable pour l'IME;<sup>10</sup>
- principes directeurs de la mise en place de systèmes d'information pour l'IME;<sup>11</sup>
- questions relatives à l'impression et à la mise en circulation d'un billet de banque européen.<sup>12</sup>

VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité:

- réponse à la lettre adressée par M. Christophersen au Président du Comité des Gouverneurs.<sup>13</sup>

VII. Date et lieu de la prochaine séance.

---

<sup>8</sup> Selon la requête du Comité lors de sa séance de mai, le Secrétariat prépare une note qui sera bientôt disponible.

<sup>9</sup> Suite à la séance spéciale du Comité des Suppléants, le 28 juin 1993, le Secrétariat a préparé un projet de lettre (avec notes en annexe) à l'adresse de la Commission de la CE sur les questions soulevées par les articles 104 et 109f (6) du Traité et par l'article 16.2 des Statuts de l'IME; ce projet de lettre sera diffusé prochainement; il sera examiné et mis au point par les Suppléants lors de leur séance du 12 juillet 1993.

<sup>10</sup> Un rapport du Groupe de travail sur les questions comptables sera diffusé prochainement.

<sup>11</sup> Le Groupe de travail sur les systèmes d'information prépare actuellement son deuxième rapport intérimaire, qui sera bientôt disponible.

<sup>12</sup> Un rapport intérimaire sera diffusé prochainement.

<sup>13</sup> Cette lettre a été diffusée le 25 juin 1993.